

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE L'INDRE**

BUREAU

Séance du 1 décembre 2022

Délibération BU_20221201_015

Opération NexSIS 18-112: contrat relatif à l'octroi d'une subvention entre le SDIS et l'ANSC

VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

1 membre(s) étant absent(s)

LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu la délibération du 15 septembre 2022 portant décision modificative n°1 ;

Vu la délibération du 10 novembre 2022 portant décision modificative n°2 ;

Vu le courrier en date du 27 avril 2022 de l'Assemblée des Départements de France à l'attention des présidents de Départements et des présidents de conseils d'administration de SDIS, concernant les contributions volontaires au projet NexSis ;

Vu le projet de contrat relatif à l'octroi d'une subvention d'investissement entre le SDIS et l'ANSC ci-annexé ;

DECIDE :

Article unique. Afin de soutenir les actions de l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile concernant la mise en service du projet NexSIS 18-112, le contrat relatif à l'octroi d'une subvention d'investissement, ci-annexé, est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration ou son représentant, est autorisé à le signer ainsi que l'ensemble des documents qui seraient nécessaire à sa mise en application.

Marc FLEURET

